



Caroline Gamon

APPEL À PROJETS RÉSIDENCE AUTEUR.E/ILLUSTRATEUR.TRICE CANNES (06)

Objet

La Marelle et La Mairie de Cannes, avec le soutien de la Drac Paca, accueillent en résidence de création d'une durée de 3 mois ou 13 semaines, un(e) auteur-illustrateur(trice) ayant déjà été publié(e) par une maison d'édition. Le résident développera un projet de création personnel autour du livre jeunesse, et accompagnera des actions de médiation autour du livre et des arts de l'image, développées par la Mairie de Cannes et La Marelle.

Projet

Les dossiers soumis concerneront un projet de livre jeunesse. Si le livre articule texte et images, ils seront tous deux réalisés par le candidat. Il pourra s'agir de finaliser un projet déjà en discussion avec un éditeur, ou un projet à soumettre à des éditeurs. Le projet pourra également contenir d'autres applications que le livre (exposition, production d'objets, création numérique) mais le livre devra en être l'élément central. Aucune contrainte particulière ne s'applique au genre ou à la forme du livre qui devra toutefois s'adresser aux jeunes lecteurs de 6 à 12 ans.

Dates

La résidence se déroulera de mi- septembre 2019 à mi-décembre 2019.

Les candidatures sont à déposer auprès de La Marelle au plus tard le 15 avril 2019.

Les projets seront validés par un jury composé de membres des structures organisatrices. L'annonce du candidat retenu se fera le 15 mai 2019.

Dossier de candidature

Le dossier comprendra :

- une note d'intention sur le projet de résidence (format .doc ou .pdf)
- une bio-bibliographie, avec vos coordonnées (format .doc ou .pdf)
- une présentation succincte des projets réalisés et en cours

À envoyer uniquement par mail ou transfert de fichiers (wetransfer.com) à :

projets2019cannes@la-marelle.org

Précisions par mail : projets2019cannes@la-marelle.org

Plus d'informations également sur les sites :

www.la-marelle.org

www.cannes.com



APPEL À CANDIDATURES

ANNEXES

La Marelle

Résidences d'écrivains / innovation numérique & littératures actuelles / actions de médiation

Lieu consacré aux littératures actuelles situé à la Friche la Belle de Mai à Marseille,

La Marelle organise des résidences de création, soutient et publie des projets d'auteurs, propose des actions culturelles auprès d'un large public.

Elle accueille tout au long de l'année des écrivains, français ou étrangers, en résidence longue ou courte, et s'ouvre à toutes sortes de projets littéraires en facilitant les croisements avec d'autres disciplines artistiques (photo, musique, vidéo, théâtre, arts numériques, arts plastiques...). Elle édite des créations innovantes au format numérique, dont les réalisations des lauréats de l'appel à projets annuel pour une « résidence d'écriture numérique ». Elle conçoit et met en place, avec l'aide de nombreux partenaires du monde du livre, des rencontres et lectures publiques en lien avec sa programmation de résidences, et mène diverses actions pédagogiques et culturelles pour faciliter l'accès au livre et à la lecture.

Médiathèques de Cannes

La municipalité de Cannes souhaite encourager la création littéraire sur son territoire et favoriser la rencontre du public avec des auteurs dans le but de soutenir la lecture publique.

Depuis 2014, de nombreuses actions ont été mises en œuvre par la Mairie au sein du réseau des médiathèques pour concrétiser cet engagement : création du concours annuel d'écriture « Ecrire Cannes », conférences sur la pratique de l'écriture, programmation d'ateliers mensuels d'écriture de nouvelles et d'écriture de scénario, collecte de récits « Réparez, les mots » en 2016, organisation des Rencontres Littéraires dans le cadre des Rencontres de Cannes, participation aux prix ARL des lycéens et apprentis de la région PACA ; organisation d'ateliers d'éducation artistique et culturelle avec des auteurs ; création d'un Master dédié à l'écriture créative au sein du futur pôle universitaire.

Bourse

Une enveloppe de 4 500 € brut, correspondant à la bourse de résidence financée par la Drac PACA, sera reversée par La Marelle. Une convention de résidence sera établie entre les parties, afin de préciser l'ensemble des détails administratifs et budgétaires. La bourse sera versée sous forme de droits d'auteur, après déduction des éventuelles cotisations obligatoires.

Actions de médiation

Par le dépôt de son dossier, le candidat s'engage à réaliser des actions de médiation (rencontres et/ou ateliers) organisées par La Marelle et les médiathèques de Cannes, en collaboration avec le résident, au sein du réseau de lecture publique municipale et en particulier dans le cadre des projets Education Artistique et culturelle avec le jeune public (temps scolaire, périscolaire et / ou hors temps scolaire). Des actions seront également planifiées dans une médiathèque du réseau implantée dans un quartier prioritaire de la nouvelle géographie de la politique de la Ville. Ces actions permettront au public de mieux connaître le travail du résident, et de rendre compte de son projet. Un temps fort sera également programmé dans le cadre du Festival de Mouans-Sartoux, partenaire de cette résidence.

Logement

Un logement de 4 pièces au sein de la médiathèque Noailles, ancienne villa Rothschild classée Monument Historique en 1991, sera mis à la disposition du résident, incluant un espace de travail adapté.

Déplacement

Les frais de déplacement seront pris en charge, pour un montant maximal de 300 euros sur justificatifs.